

L'enfant : enjeu, otage du conflit familial

A l'intérieur de la famille apparaissent parfois des ruptures qui touchent les enfants directement ou pas, mais qui risquent très souvent de laisser des traces indélébiles pour leur vie future. Presque à chaque fois le sort des parents face à l'enfant est évoqué, rarement l'inverse. C'est l'enfant revendiqué, l'enfant tiraillé, l'enfant utilisé, l'enfant objet, l'enfant otage des conflits familiaux qui va nous intéresser lors de ces Assises nationales : l'enfant, sujet du droit, l'enfant objet du droit, l'enfant victime.

L'enfant, dans la définition du Littré, est celui qui ne parle pas. Aujourd'hui, il est certes écouté, mais est-il entendu ? Dans le conflit familial, on lui donne la parole, mais est-elle reçue dans des bonnes conditions et notamment lorsqu'elle est le préalable à des décisions judiciaires ? Réduire l'enfant au silence est dangereux. Mais donner la parole à l'enfant l'est tout autant. Quelle place alors donner à la parole de l'enfant ? Comment évaluer la fiabilité du discours et ses limites ?

Certes, dans les trois quarts des cas, les parents séparés maintiennent une bonne relation avec les enfants qu'ils ont eus et il n'y a pas de difficulté. Pour une minorité cela se passe mal, voire très mal. On assiste à un tiraillement de l'enfant qui se trouve pris en otage au sein du conflit familial, victime lui-même des violences intra-familiales, victime d'aliénation parentale, dans les cas les plus extrêmes, d'enlèvement parental.

De nombreux professionnels peuvent pallier, en partie, ce manque d'attentions et de discernement, que le conflit familial reste d'ordre civil ou pénal : la médiation familiale peut être un moyen de résoudre les conflits entre les parents et de les accompagner dans leur rôle, parfois c'est un administrateur ad hoc auquel sont confiés les intérêts de l'enfant. Dans tous les cas, l'intérêt de ces Assises Nationales réside aussi, pour les associations d'aide aux victimes comme pour tous les professionnels de l'enfance, du monde du droit, de la santé et du social, dans une meilleure connaissance inter-partenaire, et dans le fait que le conflit familial devrait toujours être abordé par le prisme de l'enfant, et aussi dans sa relation unilatérale avec l'un et l'autre de ses parents.

En partenariat et avec le soutien de :

Ministère de la Justice

Conseil Général / Communauté d'agglomérations / Ville d'Agen

MAIF

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
ACTOUR 47 – 271 rue de Péchabout 47008 AGEN cedex
Tél. : 05 53 66 14 14 - service événementiel



INSTITUT NATIONAL D'AIDE AUX VICTIMES ET DE MÉDIATION

XXVI^{ES} ASSISES NATIONALES DES ASSOCIATIONS D'AIDE AUX VICTIMES

PRE-PROGRAMME DES 23 & 24 JUIN 2011
(Sous réserve de modifications)

AGEN
THÉÂTRE MUNICIPAL

CJM - AVIC 47
Contrôle Judiciaire, Médiation et Aide aux Victimes 47

- Association loi 1901 -

Tél. 05 53 66 12 79

L'enfant : enjeu, otage du conflit familial

Mercredi 22 juin 2011

Assemblée Générale de l'INAVEM

19h00 Réception au Conseil Général du Lot et Garonne

XXVI^{ES} Assises Nationales des Associations d'Aide aux Victimes L'enfant : enjeu, otage du conflit familial

JEUDI 23 JUIN 2011

MATIN Accueil à partir de 8h30 Théâtre municipal

9h00
Propos
d'ouverture

Annie GOURGUE Président CJM AVIC47
Hubert BONIN Président de l'INAVEM
Pierre CAMANI Président du Conseil Général
Jean DIONIS DU SEJOUR Député-Maire d'Agen

9h30
Allocutions

Hubert BONIN Président de l'INAVEM
Michel MERCIER Ministre de la Justice et des Libertés

10h00

Sous l'égide du Conseil Scientifique de l'INAVEM

*Présidence
Annie Gourgue
Présidente
de CJM-AVIC47*

Eléments de contextes juridico-psycho-sociologiques de l'enfant au sein d'un conflit familial

Benoît BASTARD Sociologue, chercheur CNRS
Marcel RUFO Pédopsychiatre, CHU Marseille
Claude LIENHARD Avocat, Professeur de Droit

11h30

Pause

11h45

De la prévention à l'accompagnement : prise en compte de la famille

*Présidence
Maryse Le Men
Régnier
Fondatrice CJM47*

• **Marc JUSTON**, Président du TGI de Tarascon - Médiation familiale
• **Catherine TOULOUSE**, Sauvexgarde 82 et **Ghislaine RUCHOT** UDAF 82 - Rencontres médiatisées
• **Paul M'BANZOULOU**, Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire - Médiation pénale familiale et scolaire
• **Bernadette RICHARD MARLIAC**, psychologue
L'accompagnement pluridisciplinaire de l'enfant et de la famille.

13h00

Déjeuner

APRÈS-MIDI Théâtre municipal

14h30

Introduction des cercles de discussion

*14h45
Animation
Olivier PIGHETTI,
journaliste*

Cercle de discussion N°1 : Les enlèvements parentaux
• **Pascal PRACHE**, Procureur de la République Agen
• **Delphine MORALIS**, Secrétaire Générale Missing Children Europe
• **Jean-Philippe GUEDON**, chargé de dossiers
116 000 enfants disparus

15h45

Pause

*16h00
Animation
Sabrina Bellucci
directrice INAVEM*

Cercle de discussion N°2 : Le rôle de l'administrateur ad hoc

• **Colette LAJOIE**, juge d'instruction
• **Véronique CHARLOT**, Administrateur ad hoc (CJM-AVIC47)
• Témoignage d'une victime devenue majeure (sous réserve)
• **Sandrine DERISBOURG**, avocat

17h00

Cercle de discussion N°3 La place du parent non gardien et du grand parent

• **Marie-Françoise TREMOUREUX**, Présidente de la chambre de la famille CA de Toulouse
• **Philippe LACAZE**, Président Sauvexgarde 47
• Service du Conseil général 47
• **Daniel BARATHON** Directeur AAV et Point Rencontre 42

20h00

Dîner au Château d'Aubiach

VENDREDI 24 JUIN 2011

MATIN Accueil à partir de 9h00 Théâtre municipal

9h30

Ouverture des débats

*9h40
Table Ronde
Animation
Olivier PIGHETTI,
journaliste*

L'enfant : aliénation parentale et parole de l'enfant

• **Liliane DALIGAND** professeur de médecine légale, psychiatre, membre du Conseil scientifique de l'INAVEM
• **Un juge aux affaires familiales**
• Témoignage de **Olga ODINETZ**, présidente de l'ACALPA

10h45

Pause

*11h00
Table Ronde
Animation
Nicole Tercq, Vice-
Présidente INAVEM*

Les conséquences sur l'enfant ...

• **son identité**, Dolores PRUDHOMME, ancien Bâtonnier
• **dans le milieu scolaire**, Ghislaine ROUX, médecin psychiatre Centre Médico Psycho-Pédagogique (sous réserve)
• **sur son développement futur**, Jean-Michel COQ, psychologue, maître de conférence à l'Université de Rouen
• **en contexte de violence intra-familiale**, Pascale MERMET VAUCHER, psychologue AAV

12h15

Synthèse des Assises

Michèle de KERCKHOVE Vice-Présidente INAVEM

12h30

Conclusion Générale

Hubert BONIN Président de l'INAVEM